

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

No 300

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mai 1990

Ce numéro 300 marque le 30<sup>e</sup> anniversaire de « Défense du français ». Heureuse occasion de remercier nos abonnés de leur fidélité. Nous rappelons aussi à tous nos lecteurs que les fiches de ce Bulletin sont faites pour être disposées par ordre alphabétique dans un fichier pouvant être consulté aisément en cas de besoin.

## Deux Bâles

Le lancement d'une proposition d'adhésion de Bâle-Ville à Bâle-Campagne a fait reparaître des fantaisies orthographiques connues : les deux *Bâle*, les *Deux-Bâle*, les *Deux-Bâles*...

Rappelons que les noms propres qui désignent deux ou plusieurs pays, provinces, cours d'eau, etc. prennent la marque du pluriel : les deux Corées, les deux Bâles, les Flandres, les deux Sèvres.

Ce n'est que si, en idée, on distingue deux ou plusieurs pays ou villes en un que le nom doit rester au singulier : « Le grand fleuve qui sépare les deux France » (La Varenne) ; les deux Berne (cantonale et fédérale) ; les vingt-trois Suisse ; les deux Rome.

(Défense du français, No 300, mai 1990)

## « En Suisse »

« Les jeunes Romands peuvent désormais se rendre compte des possibilités qu'offre l'unique école *en Suisse* d'ingénieurs des industries graphiques et de l'emballage... » (Le Gutenberg, 5 avril).

Voilà un emballage typiquement suisse allemand (*die einzige Schule in der Schweiz*)!

En français : l'unique école suisse d'ingénieurs des arts graphiques... Ou bien : l'unique école de Suisse...

(Défense du français, No 300, mai 1990)

## Négation, s.v.pl.!

Dans le dernier numéro de TÉLEX (organe de la Fédération suisse des journalistes), page 10, on trouve cette phrase : « *on est jamais* trop prudent »...

On pense d'abord à une erreur typographique. Mais il y a récidive à la page 16 : « ... il *est absolument pas* réaliste de songer, comme dans le projet de convention... »

Inquiétant symptôme.

(Défense du français, No 300, mai 1990)

## Problèmes « à »...

Au matin du 4 avril, on a entendu dans les informations de Sottens (à propos de l'affaire des fiches) cette phrase : « Les P.T.T. ont eu des *problèmes à* acheminer le courrier »... On a pu constater ensuite, à la lecture des journaux, que c'était un texte de l'A.T.S., utilisé tel quel à la radio.

A force de dire « sans *problèmes* » pour « sans difficultés », on en vient donc à remplacer la tournure « avoir des difficultés à... » par « avoir des *problèmes à*... » !

(Défense du français, No 300, mai 1990)

## Inversions abusives

L'inversion du pronom personnel, de « ce » et de « on » après certains adverbes ou locutions adverbiales est normale : peut-être est-il là ; à peine est-elle arrivée que... ; aussi est-ce probable ; sans doute a-t-il raison ; ainsi doit-on admettre... ; et encore peut-on faire des réserves ; etc.

Mais on voit actuellement proliférer des inversions dans les cas les plus insolites : ou alors *faudra-t-il* revoir la formule actuelle ; le parti socialiste est libre de décider, seulement *doit-il* alors en supporter les conséquences.

(Défense du français, No 300, mai 1990)

## Inversions abusives (suite)

Autres exemples : « De même, l'appui de Georges Bush à l'intégration européenne, mardi à Bruxelles, *était-il* autant destiné à Helmut Kohl qu'à Margaret Thatcher. » – « Enfin, sa nationalité *explique-t-elle* peut-être pourquoi le voyageur portugais... »

Et ceci (à propos de l'Europe) : « Le premier volet présente des avantages et des inconvénients pour la Suisse. Mais, d'ores et déjà, le parti *n'est-il* pas pris d'accepter ce volet économique » (!).

(Défense du français, No 300, mai 1990)